

Eugène Pittard, und savant contre les intellectuels? : Sur certaines limites du concept d'intellectuel

Autor(en): **Reubi, Serge**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **17 (2010)**

Heft 2: **Les intellectuels en Suisse au 20e siècle = Intellektuelle in der Schweiz im 20. Jahrhundert**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-306566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eugène Pittard, un savant contre les intellectuels?

Sur certaines limites du concept d'intellectuel

Serge Reubi

Le Genevois Eugène Pittard (1867–1962) compte comme l'un des plus importants anthropologues européens et l'un des grands savants suisses du premier tiers du 20^e siècle. Anthropométricien avisé, voyageur infatigable à travers les Balkans, préhistorien averti, fondateur de nombreuses institutions scientifiques, il tire de ses succès scientifiques une certaine notoriété en Suisse et en Europe. Témoignage de cette reconnaissance internationale, il est reçu membre d'honneur du prestigieux *Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* et de la Société française de préhistoire, est lauréat de différents prix, dont le Prix Broca de la Société d'anthropologie de Paris, et est président de plusieurs Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Ses engagements ne se limitent cependant pas à ces secteurs de l'activité savante.

Il porte une attention constante à la diffusion du savoir auprès du public. Il crée le Musée ethnographique de Genève et contribue à la mise sur pied de l'Université populaire de Genève.¹ En témoigne également une très importante activité de publiciste qui le voit signer un millier d'articles dans le *Journal de Genève* et *La Tribune de Genève*. De fait, Eugène Pittard ne veut pas d'une science hermétique réservée à une élite. Elle doit permettre de lutter contre l'ignorance et, à ce titre, la vulgarisation scientifique occupe une part importante de son activité. Par ailleurs, Pittard assigne à la science l'objectif d'améliorer la condition humaine et il souhaite la mettre au service de la population. Rejetant un dogmatisme scientifique non-fondé dans les faits, il approuve pleinement l'idée que la science en général et l'anthropologie en particulier puissent servir à résoudre ou à trancher des questions socio-économiques ou politiques. Son étude des bancs scolaires et de leur adaptation à la morphologie des enfants,² sa synthèse des différentes applications de l'anthropologie³ ou encore la fonction d'expert qu'il endosse au terme de la Première Guerre mondiale pour redessiner la carte de l'Europe⁴ attestent ainsi sa conception d'une science non seulement utile, mais qu'il est nécessaire de mettre en œuvre.

En dépit de cette certitude, Pittard ne tire pourtant jamais autorité de sa position de savant pour faire valoir ses choix à l'échelle politique et reste toujours extrê-

mement prudent quant aux applications de ses connaissances. A ce titre, s'il est bien un savant – compris comme un individu inscrit et reconnu dans le champ scientifique – il ne constitue pas un intellectuel, au sens de «l'homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie»,⁵ alors même qu'il est actif dans un domaine de recherche très occupé par des intellectuels.⁶ Et pour cause. Jugeant que seul un savant peut faire usage légitime de la science et que, pour y parvenir, il doit agir dans le cadre strict de son travail scientifique, il renonce à la politisation de ses compétences ou à leur réemploi par des profanes. Il refuse de s'engager dans la sphère publique pour défendre des valeurs. Au fond, le problème ne réside pas dans l'application du savoir aux domaines sociaux, politiques ou économiques, mais dans l'usage politique, social ou économique de la science. Ce qu'il met en cause est donc le détournement de la science. Derrière ce refus, c'est l'autonomie de la science et sa prééminence sur les autres domaines du monde social qu'il cherche à défendre.

A cet égard, Pittard s'inscrit parfaitement dans les tensions qui habitent l'ensemble du monde scientifique – et en particulier les sciences de l'homme – pendant et immédiatement après la Première Guerre mondiale. Deux camps s'affrontent, en fonction de leur appréhension des rapports entre science et politique: les uns investissent le champ savant armés d'intentions idéologiques; les autres jugent que le rôle du savant se réduit à l'élaboration d'expertises sociales et de commentaires scientifiques servant à dégager des solutions rationnelles aux problèmes sociaux. Comme les sociologues Emile Durkheim ou François Simiand, ou encore les historiens Marc Bloch et Lucien Febvre, Pittard est à placer dans ce deuxième camp et partage avec Max Weber la certitude qu'il est possible de séparer rigoureusement ce qui est de l'ordre de l'argumentation scientifique d'une part, ce qui est de l'ordre de l'engagement politique de l'autre. Il s'agit au fond d'adopter une neutralité axiologique qui laisse hors de la rationalité scientifique le monde des valeurs et de l'action politique.⁷

Ce qui fait du cas Pittard un exemple éclairant reste sans doute son choix d'ouvrir cette question au grand public dans différents ouvrages de vulgarisation⁸ ainsi que dans de très nombreux articles de presse. Menant à terme son souci de vulgarisation, il prend l'opinion publique à témoin pour s'assurer que la science ne se politise pas. Mais en rendant publique la question de l'autonomie de la science et faisant recours à l'opinion, il lui confère précisément un statut dépendant. C'est sur ce double paradoxe d'une prise de position qui ne se conçoit et ne se présente pas comme telle et de l'affirmation de l'autonomie de la science soumise au jugement des profanes que je souhaite m'attarder ici. Je commencerai par exposer les conditions de cette prise de parole publique ainsi que ses mobiles explicites. Au constat que Pittard y défend l'autonomie de la science, je tenterai de dépasser

les contradictions apparentes de cette posture en explorant trois de ses objectifs implicites: le règlement d'une controverse, le financement de son domaine de recherche et l'élimination de certains adversaires. Cet examen me permet au final d'identifier certaines des conditions de possibilité de l'engagement intellectuel et la portée de son action.

Défendre l'autonomie de la science?

Eugène Pittard ne descend guère dans l'arène publique avant la Première guerre mondiale. Il faut dire que si d'autres disciplines – l'histoire ou la linguistique – se sont trouvées avant 1914 au cœur d'enjeux publics en Suisse, l'anthropologie, a été épargnée. L'usage que les profanes font alors du concept de «race» dans les expressions «race germanique», «race latine» ou «race slave» l'incite pourtant à s'exprimer publiquement. «Depuis que la guerre est déclarée, les journaux, écrit-il, n'ont cessé de parler de «races» belligérantes. Beaucoup même, au début ont écrit que cette guerre était une lutte de races... On le rappelle encore quelques fois. Dès les premiers temps de la guerre, je crois que pas un jour ne s'est écoulé sans qu'une question ne m'ait été posée à ce sujet [...]. Empêché tout d'abord de répondre publiquement à ces questions [...] j'ai écrit, pour les lecteurs du *Journal de Genève*, quelques articles expliquant, à grands traits, les caractères généraux des «races belligérantes». L'intérêt que le public prit à ces esquisses m'engage à reprendre ces problèmes ethnologiques, à les élargir un peu et [...] à les mettre sous les yeux du public.»⁹ Pour Pittard, il importe de rappeler que l'usage du concept de race est inapproprié pour parler des nations en conflit et il renonce à tout jugement fondé sur les caractères somatiques de l'homme. Il ne se risque du reste pas davantage à un quelconque jugement sur les nations.

En vérité, ce qui gêne Pittard n'est pas l'usage politique de l'anthropologie auquel il s'est du reste risqué lui-même: après-guerre, il a travaillé à plusieurs reprises avec l'équipe américaine de professeurs attachée au Président Woodrow Wilson et installée à l'Hôtel Crillon, pour étudier les problèmes ethniques que posaient les remaniements éventuels de la carte du monde. «Les diplomates, signale-t-il, se rendaient bien compte de la puissance possédée lors d'une discussion par ceux qui savaient sur ceux qui ne savaient rien» et il souligne «que le Consul général d'un grand pays [lui] disait, après lecture de [son] livre sur les races et l'histoire: «Il faudrait imposer à tous les diplomates des notions d'ethnologie!» et ajoutait que pour sa part il s'emploierait à cette transformation pédagogique.»¹⁰ Non, ce qu'il condamne, c'est la dénaturation de l'anthropologie pour servir des buts politiques. Ainsi lorsque les Etats-Unis cherchent en 1926 à fonder leur nouvelle politique migratoire sur la raciologie, il propose un article au *Journal de Genève*: «Il s'agit

là d'une affaire assez grave. C'est la deuxième fois que les Américains utilisent l'Anthropologie à des fins politiques. La première fois, c'était pour soutenir l'esclavage, cette fois, c'est pour interdire l'immigration européenne. C'est vous dire qu'un article de journal apparaît nécessaire.»¹¹ L'anthropologie, dit-il encore ailleurs, «doit intervenir dans ces problèmes sociologiques et politiques».¹²

C'est dire que pour faire un usage légitime de la science, deux préalables sont nécessaires: il faut d'abord partir des définitions admises. Voilà pourquoi Pittard rappelle régulièrement qu'une race n'est rien d'autre qu'une «réunion d'individus semblables issus de parents du même sang, [...] la continuité d'un type physique, traduisant les affinités de sang représentant un groupement essentiellement naturel pouvant n'avoir et n'ayant généralement rien de commun avec le peuple, la nationalité, la langue, les mœurs, qui répondent à des groupements purement artificiels, nullement anthropologiques et ne relevant que de l'histoire dont ils sont les produits. La race est un fait biologique, la langue est un fait social.»¹³

Deuxième préalable, il est indispensable d'informer la population. Et il faut le faire précisément et patiemment pour prévenir les abus: «Il devient nécessaire, écrit-il dans *Les races belligérantes*, de spécifier les caractères de chaque race afin que la vérité scientifique s'oppose enfin à tous les préjugés séculaires et à certaines malfaisantes combinaisons politiques.»¹⁴ De fait, dans ses articles de presse et dans ses publications, Pittard ne confond jamais vulgarisation et simplification. Il fait usage du jargon anthropologique pour décrire la morphologie humaine et évoque dans *Les races belligérantes* les populations dolichocéphales et brachycéphales, les types ulotriques et lissotriques, les tribus lophocomes et ériocomes, ou encore les faces chamaeprosopes et leptoprosopes.¹⁵ Pour démontrer ses hypothèses, il n'hésite pas à indiquer l'indice céphalique des Turcs ou des Roumains¹⁶ et à présenter une typologie des races humaines¹⁷ ou autres tableaux de mesures. Faire de la bonne science exige donc non seulement une rigueur logique et un travail documentaire objectif; c'est une tâche qui requiert la participation du public qui sert d'allié au vrai savant contre les potentielles dérives des mauvais savants et des politiques.

La posture intellectuelle de Pittard vise à assurer l'autonomie de la science et à condamner son usage partisan: seul le savant peut définir les objets scientifiques légitimes et leurs applications, lui seul est capable de ne pas les dénaturer et d'en proposer un usage efficace et approprié. Seulement, par la nature même de sa prise de position, Pittard admet implicitement la place que prend le public profane dans l'acceptation et la mise en œuvre de théories scientifiques et, au final, ses articles qui prétendent asseoir l'autonomie de la science démontrent tout ce qu'elle doit au public. Sauf à penser que Pittard adopte un comportement paradoxal, il est nécessaire de débroussailler cette opposition pour en comprendre l'origine.

Régler une controverse anthropologique

Si Eugène Pittard prend position de la sorte, c'est aussi pour défendre une conception de la science que partagent bon nombre de savants suisses. La science suisse moderne, née avec la constitution de la Société helvétique des sciences naturelles en 1817, a une portée savante et politique. Rejetant un babil métaphysique dont on accuse la *Naturphilosophie* allemande pour embrasser un empirisme militant, cette posture vaut également par sa dimension politique: en rejetant les hypothèses d'une science d'ancien régime, c'est celle-là même que l'on rejette et donc le régime lui-même.¹⁸

Ce rejet général de la métaphysique se double dans le cas de la science de l'homme d'un refus de la tradition philologique au profit de la tradition naturaliste. Comme l'atteste le rejet durable de l'héritage de Jacob Johann Bachofen en Suisse, l'étude de l'homme en Suisse est d'abord l'étude de ses caractères somatiques,¹⁹ tandis que les analyses philologiques procèdent de la métaphysique. Pour un commentateur avisé de la science suisse comme Théophile Studer, l'anthropologie n'accède au statut de science qu'à partir du moment où elle s'émancipe de la tutelle des sciences historiques. «Toutes ces conjectures qui, à présent même, ne sont pas encore tout à fait abandonnées, provenaient de ce que l'on traitait l'anthropologie en science historique au lieu de la considérer comme une science naturelle, et qu'au lieu de distinguer les races d'après leurs qualités physiques, on les classait d'après leurs langages. L'expérience avait pourtant démontré combien un idiome peut changer et varier dans un seul et même peuple. Des lumières nouvelles brillèrent enfin sur la connexion et sur le développement des générations humaines lorsque l'anthropologie, tout en ayant recours aux renseignements historiques appliqua les méthodes récentes de Blumenbach, Morton, Davis, Retzius, Wagner et caetera et introduisit de nouveaux points de vue pour la classification des différentes races, non pas à l'aide des langues, des coutumes et autres signes distinctifs, mais par l'étude de l'anatomie humaine et spécialement de celle du squelette.»²⁰ Bref, le paradigme philologique de la science de l'homme est rejeté comme faisant partie de sa préhistoire, ce qui reflète parfaitement la domination plus générale des sciences naturelles dans le champ scientifique suisse.²¹

A ce titre, les prises de positions de Pittard contre un emploi abusif de l'anthropologie doivent également être comprises comme une condamnation de cette tradition philologique et un manifeste en faveur de sa position naturaliste. Empirique et objective, celle-ci ne permet pas, lorsqu'elle est menée avec sérieux, ces dérives qui sont si caractéristiques de l'analyse linguistique. Marqueur incertain des parentés entre les peuples, la langue ouvre en revanche la porte à ces interprétations fantaisistes et politisées de la science²² et il est recommandé que la

linguistique ne poursuive que son objectif propre: l'étude de la langue. Elle peut certes servir de science complémentaire à l'anthropologie, mais son usage en est alors délicat. Il n'existe en effet aucune relation directe, durable et nécessaire entre les destinées d'un peuple et celles d'une langue. Si le rapport entre ces traditions paraît avoir été établi clairement à la fin du 19e siècle au profit de l'anthropologie, les difficultés que rencontre l'anthropologie physique au tournant du 20e siècle et sa crédibilité déclinante éclairent ainsi les objectifs des positions de Pittard contre l'usage politique de la science. Il s'agit certes de défendre une science autonome, mais également d'attaquer ses concurrentes les plus dangereuses dans son domaine de recherche, l'ethnographie ou la linguistique: «Le point de départ de toute classification naturelle, rappelle-t-il, est la morphologie comparative.»²³ A cet égard, son activité de publiciste sert également à affirmer la supériorité de l'anthropologie, soit l'étude des caractères morphologiques, sur l'ethnographie, qui se réduit à l'examen des productions culturelles et sociales.

Financer un domaine de recherche

La science constitue à bien des égards le parent pauvre de la politique suisse au premier 20e siècle. Domaine d'activité incombant aux cantons,²⁴ elle souffre à la fois d'importantes difficultés financières et d'un faible degré d'intégration et de coordination. Dans ce cadre, comme en témoigne la prédominance des sciences naturelles dans le champ scientifique, la dimension utilitaire des sciences occupe une place importante et l'on ne s'étonne pas de voir les sciences rentables soutenues en priorité, comme l'atteste parfaitement le cas de la Société helvétique des sciences naturelles à l'échelle de la Confédération.

Longtemps financées par les seules cotisations des membres, ses activités obtiennent un soutien fédéral dès 1860, au moment où elle concentre ses efforts sur certaines disciplines dont l'importance n'est pas mince pour les autorités. Parmi elles, l'étude des glaciers qui fait l'objet d'une attention soutenue des savants depuis le 18e siècle, monopolise une grande partie des moyens et des recherches par l'entremise de différents concours au cours des années 1820. Dès la fin des années 1860 la Société helvétique met par ailleurs en place une étude systématique des glaciers en collaboration avec le Club alpin suisse. La géologie et la géographie ne sont pas en reste, avec l'élaboration de la Carte Dufour dans les années 1850, puis de la carte géologique de la Suisse dans les années 1860. Ultime poids lourd des sciences naturelles, la limnologie développée par François-Alphonse Forel dès les années 1870 et dont on espère, dans un pays dont 5 pour cent du territoire est couvert par des lacs, des résultats pratiques.²⁵ Au-delà de la position favorable que cette pratique accorde à ces disciplines, elle s'applique surtout à l'entier du

champ scientifique: obtenir des ressources réclame de s'afficher au service de la société ou de l'Etat.

Les prises de position publiques de Pittard ne peuvent pas être comprises autrement. Derrière son plaidoyer pour une science autonome et sa condamnation des mésusages de l'anthropologie, il faut appréhender ses articles et ses ouvrages comme des appels aux autorités pour obtenir leur soutien financier et à faire valoir l'intérêt pratique de sa discipline. Un article publié en 1924 faisant l'éloge du nouvellement constitué Institut de biologie des races en Suède illustre ce double usage.²⁶ Soulignant l'attention croissante que rencontre l'anthropologie pour combler les saignées de la Première guerre mondiale, il regrette cependant la simplification du «complexe du problème» et rappelle qu'il importe avant tout de se fonder sur des «bases solides, raisonnées, prévoyantes»: scientifiques. Car «créer des enfants inutiles – ou nuisibles – peut devenir aujourd'hui – puisque nous ne pouvons faire d'élimination sur le mode spartiatique – un immense danger – au moins économique – pour le corps social». Or qui, sinon les anthropologues peuvent servir cette fin? Seulement, «il leur manque les laboratoires [et] l'appui efficace des gouvernements qui d'ailleurs en l'espèce sont les principaux intéressés». Présentant le détail du projet suédois, il conclut par cet appel vibrant: «Quelle grande leçon donnent ainsi à l'Europe les Suédois! [...] Le Parlement et l'université ne craignent pas d'envisager l'avenir avec confiance en créant une institution nouvelle, relativement coûteuse», mais dont les dépenses, assure-t-il, seront largement payées dans l'avenir. Il n'y a qu'à espérer que Genève, qui avait en son temps élaboré un projet similaire, développe à son tour une initiative similaire «en faveur d'une meilleure humanité».

Sa correspondance avec son ministre de tutelle, le directeur de l'instruction publique Albert Malche, éclaire similairement la portée et le sens de ses travaux de vulgarisation. Au moment de la mise en place de l'Institut des Hautes études internationales, l'anthropologue emploie en effet les arguments déjà avancés dans *Les races et l'histoire*: «Ce titre: les Hautes études internationales ne sous-entend-il pas une connaissance aussi bonne que possible des états divers: raciaux, géographiques, politiques, économiques, juridiques, moraux, etc du monde? Au programme que j'ai sous les yeux, il manque me semble-t-il quelques bases que je me permets de considérer comme essentielles à la poursuite d'un idéal pédagogique tel que celui de l'Institut. [...] Il me paraît nécessaire que tous ceux qui s'intéressent aux problèmes internationaux quels qu'ils soient aient des notions, même élémentaires, au sujet des origines humaines primitive de ces Etats au sujet des successives transformations (par les migrations par exemple) qu'ils ont subies. [Car] nul n'a le droit d'ignorer ce que représente d'un point de vue de l'anthropologie, les nationalités. Il faut rejeter loin de nous les termes de race

latine, de race germanique, etc qui remplissent encore les manuels et qui font croire à des choses inexactes et dangereuses. [...] Je ne vous en dis pas plus, Monsieur le président, persuadé que vous-même vous sentez toute l'importance de ces problèmes, de la nécessité de transformer, dans l'ordre international dont il est question ici beaucoup de nos points de vue. Plus de compréhension et, j'en suis sûr, plus de justice ressortiront de ces études.»²⁷ Seulement, ici, il conclut son argument et, au-delà de l'objectif idéal visant à défendre une science autonome face aux mésusages politiques, Pittard affiche un but bien plus pragmatique. Derrière l'autonomie de l'anthropologie, ce qu'il réclame est une reconnaissance de sa discipline à travers l'assurance, dans une conjoncture difficile, de son financement. La science de l'homme – qu'il s'agisse d'ethnographie ou d'anthropologie – survit en effet depuis toujours dans des circonstances extrêmement difficiles à Genève: le Laboratoire d'anthropologie, que dirige Pittard, n'est-il pas installé dans un appartement exigü, sans financement, dépendant de l'appui de bénévoles? Le Musée ethnographique, perdu dans une villa du parc de Mon-Repos, sans budget, ne survit-il pas que par la volonté de Pittard lui-même? Autant, sinon davantage que la défense épistémologique de l'anthropologie, Pittard souhaite trouver pour son domaine de recherche un financement solide et durable. Voilà qui explique l'expression publique des valeurs qu'il défend et éclaire un peu mieux le paradoxe souligné plus haut: Pittard prend le public à partie non seulement pour le mettre en garde contre un détournement de la science mais souhaite surtout l'avertir de l'abandon du domaine scientifique par les pouvoirs publics.

Éliminer ses adversaires

Les portées variables des publications de vulgarisation de Pittard s'éclairent davantage à l'examen d'une dernière caractéristique de la science de l'homme helvétique de l'entre-deux-guerres – qui procède du reste également de ses problèmes de financement. Les contraintes financières que connaît la science suisse réduit durablement la professionnalisation du métier de savant. Sans financement, la plupart des postes de recherche ou d'enseignement pour la science de l'homme sont en effet honorifiques. Les directeurs de musées ne reçoivent que des traitements symboliques et la plupart des professeurs enseignent à bien plaisir. En Suisse, on ne vit pas de la pratique de l'anthropologie et, de ce fait, ce domaine de recherche est dominé par des savants aisés: les cousins Paul et Fritz Sarasin de Bâle, Paul Wirz ou encore Felix Speiser en constituent des exemples frappants. En Suisse, les anthropologues, les ethnographes sont le plus souvent jusque tard dans le 20^e siècle des *gentlemen of science* dans la tradition du 19^e siècle.²⁸ Ils ne partagent pas seulement une *praxis* semblable de la science,

mais s'accordent également sur une conception de la science pure que l'on lie aux qualités de ses praticiens. La science est objective parce que les savants ont un rapport indépendant à elle. Elle est vocation, plutôt que profession, ce qui lui garantit son objectivité.

Dès l'entre-deux-guerres, cette génération se trouve opposée à un nouveau groupe de scientifiques. Issus de milieux plus modestes, ils fondent leurs connaissances sur des compétences cognitives, plutôt que sociales. Ils sont des professionnels, plutôt que des amateurs en ce sens qu'ils obtiennent un profit personnel de l'exercice de la science et les *gentlemen* en tirent argument pour mettre en cause leur savoir. En vérité, ces *prolétaires*, comme les appellent certains savants de l'ancienne génération,²⁹ font prendre à la science le même risque de détournement qu'un emploi politisé de résultats anthropologiques. Certes, Pittard n'articule jamais cette critique dans ses textes; il ne fait cependant aucun doute qu'il partage avec ses collègues cette conception pourtant paradoxale. Alors que Pittard souhaite l'institutionnalisation de la science, il rejette simultanément sa «prolétarisation» et sa professionnalisation – soulignant qu'il s'agit là de phénomènes distincts. Mais ce paradoxe n'est qu'apparent: car en fait, Pittard souhaite une institutionnalisation pour et par les *gentlemen* qui procède encore une fois de son appréhension de la science. La meilleure garantie d'une science pure est le *gentlemen* puisqu'il n'a aucun intérêt personnel à celle-ci. La professionnalisation, qui procède du système disciplinaire, s'oppose donc ici au système de l'auteur puisque l'on y tire sa réputation de ce que l'on est et non de ce que l'on fait. Voilà qui rend difficile la position de l'intellectuel. Car dans sa pratique, celui-ci se déplace du champ politique au champ savant, partant de l'idée, contestable, qu'ils sont indépendants. Dans un système comme celui qui prévaut dans la science de l'homme helvétique, où l'*ascription* l'emporte sur l'*achievement*,³⁰ le passage en revanche devient compliqué et le positionnement du savant y paraît ambigu.

L'intellectuel, un concept inefficace?

Les articles de presse et les ouvrages de vulgarisation d'Eugène Pittard éclairent les conditions de possibilité de la posture intellectuelle du savant en Suisse. Elles ne sont pas aisées. La conception que les naturalistes défendent de la science constitue à ce titre une entrave considérable à l'engagement du savant dans la cité, et son identification est rendue d'autant plus malaisée par les conflits d'autorité, les difficultés du financement de la recherche et les problèmes générationnels. A ce titre, les engagements de Pittard pour une science libre sont instructifs pour identifier les limites du concept de l'intellectuel.

De fait, les prises de position de Pittard servent de multiples buts qui expliquent en partie le caractère apparemment paradoxal de cette défense publique de l'autonomie de la science. Elles visent simultanément à trancher une question épistémologique, à résoudre des difficultés financière et à combattre une posture dont Pittard juge qu'elle possède, en principe, un plus grand potentiel d'intellectualisation. Derrière cette posture d'intellectuel, Pittard occupe donc le terrain non pas tant pour défendre des valeurs (la science), mais des intérêts financiers, des positionnements stratégiques ou encore des options épistémologiques. Dès lors, le cas de Pittard réclame de s'interroger sur la définition même de l'intellectuel; elle exige également de questionner la segmentation du monde social sur laquelle elle se fonde. La multiplicité des enjeux invalide en effet *in fine* l'existence d'acteurs «du culturel» ou d'actes «du politique». Les actions et les acteurs sont au contraire par définition polysémiques au risque de sombrer dans la réification des concepts. En empruntant les hypothèses de Bruno Latour,³¹ il paraît plus efficace de le considérer comme un acteur/actant capable de mobiliser ses forces, de recruter les alliés nécessaires, en fonction d'objectifs précis, sans que l'usage de tel capital ou la détermination de telle visée politique ou épistémologique ne l'inscrivent dans tel champ ou dans tel autre. Plus fidèle à la pratique, cette posture paraît surtout plus riche au point de vue heuristique puisque la multiplication des points de vue qu'elle autorise sert une contextualisation épaisse et les jeux d'échelles indispensable à la compréhension des engagements savants.

Notes

- 1 Albert Margot, «Remise de la Médaille d'or Arthur de Claparède à Monsieur le professeur Pittard», *Le Globe. Bulletin et mémoires de la Société de géographie de Genève* 82 (1943), 15.
- 2 Eugène Pittard, *Documents pour une réforme des bancs scolaires*, Lausanne 1930.
- 3 Eugène Pittard, «A propos de quelques-unes des applications socio-économiques de l'Anthropologie», *Mélanges Edgard Milhaud*, Paris 1934, 237–254.
- 4 Musée ethnographique de Genève (MEG), Lettre d'Eugène Pittard au conseiller d'Etat Albert Malche, directeur de l'instruction publique, 10. 12. 1929.
- 5 Pascal Ory, Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris 1992, 10.
- 6 Cette position étonne en comparaison internationale. Sans s'attarder sur les domaines voisins mais distincts de la sociologie ou de l'anthropologie sociale, on soulignera les investissements personnels des anthropologues allemands Adolf Bastian et Rudolf Virchow. Voir entre autres: Annemarie Fiedermutz-Laun, «Adolf Bastian, Robert Hartmann et Rudolf Virchow: médecins et fondateurs de l'ethnologie et de l'anthropologie allemandes», in Céline Trautmann-Waller (dir.), *Quand Berlin pensait les peuples. Anthropologie, ethnologie et psychologie (1850–1890)*, Paris 2004, 61–76; Benoît Massin, «From Virchow to Fischer. Physical Anthropology and «Modern Race Theories» in Wilhelmine Germany», in George Stocking, *Volkgeist as Method and Ethic. Essays on Boasian Ethnography and the German Anthropological Tradition*, Madison 1996, 79–154; Andrew Zimmermann, *Anthropology and Antihumanism in*

- Imperial Germany*, Chicago 2001; pour les postures intellectuelles de la plupart des anthropologues français de l'École d'anthropologie de Paris, voir Claude Blanckaert (dir.), *Les politiques de l'anthropologie. Discours et pratiques en France (1860–1940)*, Paris 2001.
- 7 Christian Delacroix, «Le moment de l'histoire-science sociale – des années 1920 aux années 1940», in Christian Delacroix et al., *Les écoles historiques en France, XIX–XXe siècle*, Paris 2007, 235.
 - 8 Eugène Pittard, *Les races belligérantes. Esquisses anthropologiques*, Neuchâtel 1916; Eugène Pittard, *Les races et l'histoire. Introduction ethnologique à l'histoire*, Paris 1924.
 - 9 Pittard, *Races belligérantes* (voir note 8), 5–6.
 - 10 MEG, Lettre d'Eugène Pittard au conseiller d'Etat Albert Malche, directeur de l'instruction publique, 10. 12. 1929.
 - 11 MEG, Lettre d'Eugène Pittard à Edouard Chapuisat, directeur du Journal de Genève, 3. 9. 1926.
 - 12 Bibliothèque de Genève (BGE), Département des manuscrits, Conférence d'Eugène Pittard, 15. 4. 1929.
 - 13 BGE, Département des manuscrits, Conférence d'Eugène Pittard, 15. 4. 1929.
 - 14 Pittard, *Races belligérantes* (voir note 8), 6.
 - 15 *Ibid.*, 20–28.
 - 16 *Journal de Genève*, 22. 11. 1915.
 - 17 Pittard, *Races belligérantes* (voir note 8), 17–18.
 - 18 Serge Reubi, *Gentlemen, prolétaires et primitifs. Institutionnalisation, pratiques de collection et choix muséographiques dans l'ethnographie suisse, 1880–1950*, thèse de doctorat, EHESS-Université de Neuchâtel, Neuchâtel 2008, 84.
 - 19 *Ibid.*, 40–41.
 - 20 Théophile Studer, «Sciences physiques et naturelles», in Paul Seippel (dir.), *La Suisse au XIXe siècle*, vol. 2, Lausanne 1900, 234–235.
 - 21 Reubi (voir note 18), 42–47.
 - 22 Arthur Piaget, «Préface», in Gauchat Louis et al. (coor.), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel 1924, 1; Louis Gauchat et al., «Introduction», *ibid.*, 7–9.
 - 23 Pittard, *Races belligérantes* (voir note 8), 19.
 - 24 A l'exception notable, mais insignifiante pour les sciences humaines et sociales de l'École polytechnique de Zurich.
 - 25 Studer (voir note 20), 232.
 - 26 *Journal de Genève*, 3. 3. 1924.
 - 27 MEG, Lettre d'Eugène Pittard au conseiller d'Etat Albert Malche, directeur de l'instruction publique, 10. 12. 1929.
 - 28 Jack Morrell, Arnold Thackray, *Gentlemen of Science. Early Years of the British Association for the Advancement of Science*, Oxford 1981.
 - 29 Reubi (voir note 18), 141–144.
 - 30 Pierre Bourdieu, «Les rites de passage comme actes d'institution», in Pierre Centlivres et al., *Les rites de passage aujourd'hui: actes du colloque de Neuchâtel 1981*, Lausanne 1986, 212.
 - 31 Bruno Latour, *La Science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris 2005, 261–322.

Zusammenfassung

Eugène Pittard, ein Gelehrter gegen den Intellektuellen? Über einige Grenzen des Konzepts

Eugène Pittard (1867–1962), einer der grössten Anthropologen seiner Zeit, hatte ein besonderes Selbstverständnis seiner Rolle als Wissenschaftler. Wo andere Vertreter seiner Disziplin, dem Beispiel von Marcel Mauss oder Ernest Renan folgend, als Intellektuelle im ideologischen und kritischen Sinn galten, verweigerte sich Pittard stets, von seiner Sachkenntnis Gebrauch zu machen, um seine politischen Ansichten durchzusetzen oder sie glaubwürdiger zu machen. Als Anhänger des Positivismus und eines radikalen Empirismus hielt er fest, dass Wissenschaft und ideologisches Engagement unterschiedlichen Ursprungs seien und nicht vermischt werden dürften.

Im Verlauf des Ersten Weltkriegs, vor dem Hintergrund zunehmender rassischer Zuschreibungen der kriegführenden Staaten zu Propagandazwecken, wagte Pittard sich allerdings in die Öffentlichkeit, indem er kurze Artikel für die *Tribune de Genève* und das *Journal de Genève* schrieb und ein Werk über *Die kriegführenden Rassen* publizierte. Mit diesen Veröffentlichungen bezweckte er freilich nicht die Parteiergreifung zugunsten einer der Kriegsmächte, und er stellte auch keine politischen, wissenschaftlich begründeten Ansprüche an die eine oder andere Seite. Sein intellektuelles Engagement zielte vielmehr darauf ab, die Idee einer unabhängigen Wissenschaft zu verteidigen. Mittels seines intellektuellen Engagements denunzierte Pittard im Grunde just ebendieses intellektuelle Engagement als Blendwerk.

Indem ich mich auf die Analyse dieser Publikationen stütze, weise ich nach, dass diese Haltung eine Strukturierung des Wissenschaftsdiskurses reflektiert, der die Person Pittard bei Weitem hinter sich lässt. Das Gebiet der Anthropologie war in der Schweiz im ersten Drittel des 20. Jahrhunderts breit von der altertümlichen Tradition der *Gentlemen of Science* dominiert. Vermögende Liberal-Konservative verschrieben sich auf ganzer Linie dem naturalistischen Paradigma der positivistischen Sicht auf die Welt, indem sie sich vehement jenem entgegenstellten, das sie als Niedergang erachteten, als ideologische Instrumentalisierung der Anthropologie durch eine neue Generation von Forschenden, die sie als Proletariat bezeichneten. Am Beispiel Pittards kann so die Problematik eines intellektuellen Engagements im Bereich der Anthropologie illustriert werden.

(Übersetzung: Ursula Rettinghaus)